3e concours de la création d’entreprise en Charente

vendredi 8 octobre 2010, par lpe

Le Grand Angoulême et le Conseil Général de la Charente organisent le 3e concours de créateurs d’entreprises 2010.
La **pépinière d’entreprise du Grand Angoulême** en assure l’animation et est l’interlocuteur pour le montage et le dépôt du dossier de candidature.

Ouvert aux porteurs de projets et aux créateurs (jusqu’à 18 mois post-création), le concours propose deux prix exceptionnels de 8 000 € chacun remis aux lauréats par le Grand Angoulême et le Conseil Général de la Charente avec le soutien de leurs partenaires.

Candidatures jusqu’au 12 novembre 2010.

Dossier d’inscription et renseignements complémentaires au 05 45 255 100
(Pépinière d’entreprises du Grand Girac) ou en suivant ce lien